



Metz, le **29 NOV. 2019**

AMA/MACOUR/2019/ICN

Madame Florence LEGROS
Directrice ICN Business School
86 rue du Sergent Blandan
CS 40138
54003 NANCY

Madame la Directrice,

J'ai pris connaissance avec surprise et consternation de votre courrier en date du 6 novembre m'informant de la décision du comité exécutif de l'ICN de transférer les activités messines de l'école à Nancy.

Le ton et la forme de votre courrier qui présente le campus messin comme n'étant pas à niveau et d'une attractivité insuffisante pour permettre le développement de votre école sont pour le moins choquants. Et que dire du fait que vous présentez Metz comme un facteur de risque susceptible de limiter les chances de survie de l'ICN !

Mais surtout, c'est la méthode, à savoir mettre les acteurs mosellans devant le fait accompli qui m'interpelle.

Vous le savez, le Département de la Moselle est un ardent défenseur de l'attractivité universitaire de la Moselle et nous avons été de tous les combats permettant d'amplifier la capacité du campus messin à renforcer sa visibilité et sa compétitivité. Et lorsque j'ai réuni au printemps dernier les responsables de l'Université de Lorraine et des Grandes Ecoles actives sur le site du campus messin, afin de réitérer la volonté du Département d'accompagner tous les acteurs de l'enseignement supérieur dans leur développement, à aucun moment je n'ai été interpellé par votre représentant sur une perspective d'abandon pur et simple de votre implantation mosellane.

Dans le cadre actuel que vous ne pouvez ignorer, de maintien des nécessaires équilibres entre Metz et Nancy au plan d'une offre de formation supérieure diversifiée, votre courrier ne peut que susciter l'indignation du Président de l'agence d'attractivité départementale et je me dois de vous faire part de ma totale désapprobation, tant sur la méthode employée que sur le contenu de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Patrick WEITEN